

**2AM CONSEIL**

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

au capital social de 3000 €

17 RUE METZINGER 44100 NANTES

RCS NANTES 827989740

(la « Société »)

---

# PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

---

**Le 31/01/2024**

Adrien MEYNARD,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l' « **Associé Unique** »),

A pris les décisions suivantes :

Certifié conforme  
à l'original  
31/01/24  
AM

---

# Décisions

---

## Décision 1

Il est pris acte par l'Associé Unique du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 16 AVENUE DU LIEUTENANT PHILIPPE MALLET 44100 NANTES, en remplacement de l'ancien siège social, situé au 17 RUE METZINGER 44100 NANTES à compter du 31/01/2024.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

## Décision 2

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par l'Associé Unique de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

## Décision 3 : Pouvoir

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

---

**Adrien MEYNARD, Associé Unique**

